

INSCRIPTION

**MATERNELLE 4 ANS, 5 ANS
ET PRIMAIRE 2020-2021
DU 17 AU 21 FÉVRIER 2020**

INSCRIPTION D'UN NOUVEL ÉLÈVE

En personne à
l'école de secteur



De 9 h à 11 h et
de 13 h à 15 h

Pour trouver l'école de votre secteur, visitez
www.csdhr.qc.ca.

Certaines écoles seront ouvertes en soirée.
Pour l'horaire, visitez www.csdhr.qc.ca.

Documents requis

1. **Certificat de naissance de l'enfant**
(original grand format);
2. **Preuve de résidence des parents**
(compte de taxe scolaire ou municipale,
document officiel du gouvernement, etc.);
3. **Dernier bulletin de l'élève** (si applicable).

RÉINSCRIPTION D'UN ÉLÈVE QUI FRÉQUENTE DÉJÀ UNE ÉCOLE DE LA CSDHR

En ligne

Vous recevrez un courriel de l'école
vous informant de procéder
à la réinscription de votre enfant.

Important !

Pour procéder à la réinscription en ligne, le
parent répondant doit être inscrit à Mozaïk-Portail
accessible à l'adresse portailparents.ca.

Pour le parent répondant n'ayant pas d'adresse courriel,
le formulaire de réinscription sera acheminé par l'école.

Service de garde

Vous recevrez un courriel de l'école vous informant de
procéder à l'inscription de votre enfant au service de garde.

Inscription du 9 au 20 mars 2020.

À savoir !

Maternelle 4 ans à temps plein

Écoles Bruno-Choquette, Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville),
du Petit Clocher, de Ramezay, Saint-Joseph (Lacolle),
Jean XXIII, Saint-Jacques et Saint-Vincent.

L'enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre 2020.
Certains autres critères doivent être respectés.

Informations auprès de l'école.

Maternelle 5 ans

L'enfant doit avoir 5 ans au 30 septembre 2020.

www.csdhr.qc.ca



Commission scolaire
des Hautes-Rivières